



PND 2022-2026

Les plans locaux de développement toujours en attente

La ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a évoqué le 12 janvier à Brazzaville, lors d'un échange avec le personnel sous tutelle, la mise en place des plans locaux de développement. « Nous avons le Plan national de développement (PND), mais chaque département devrait bénéficier de sa feuille de route, de sa déclinaison. Les autorités locales attendent ces plans locaux de développement », a-t-elle souligné.

Page 4



La ministre du Plan posant avec ses collaborateurs/Adiac

DGSP/GR

Rappel à l'observation de la discipline



Le directeur général de la sécurité présidentielle décorant le lieutenant-colonel Olaba Maxone/Adiac

Le 13 janvier à Brazzaville, au cours d'une cérémonie de port des insignes de grade des nouveaux promus des structures rattachées à la présidence de la République, le général de brigade, Serge Oboa, a rappelé à chacun l'observation stricte de la discipline dans la manière de servir. S'adressant aux personnels de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) et de la Garde républicaine (GR), il a demandé que leur comportement reflète la confiance que leur a témoignée la hiérarchie.

Page 6

LITTÉRATURE

Emile Gankama signe ses deux nouveaux livres



Emile Gankama entouré d'Obambé Gakosso et du Pr André-Patient Bokiba/Adiac

L'écrivain Emile Gankama a présenté et dédié, le 12 janvier, à la librairie Les Manguiers à Brazzaville, ses deux derniers ouvrages, à savoir « A la vie bel hommage » et « La cité d'attache du vieux port » parus en septembre 2023 respectivement aux éditions Lettres Mouchetées et LHarmattan.

Le premier livre est une autobiographie dans laquelle l'auteur fait un clin d'œil à quelques personnages qu'il a rencontrés durant son parcours depuis son village natal, Inta, dans le département des Plateaux, jusqu'à Brazzaville. Le second ouvrage, quant à lui, est une fiction relatant une histoire idyllique dans la cité d'Essana.

Page 16

RÉFLEXION

Lettre ouverte à Emmanuel Macron

Page 16

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Un appui du Pnud au génie militaire

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) va apporter son soutien au renforcement des capacités de l'unité de génie militaire des Forces armées congolaises. La représentante résidente du

Pnud au Congo, Adama-Ndian Barry, et le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, ont échangé sur le sujet le 12 janvier, dans la capitale congolaise.

Page 6

ÉDITORIAL

Tout rajeunir

Page 2

ÉDITORIAL

Tout rajeunir

Fallait-il en douter ? En ce début du mois de janvier, quel que soit le sujet, les responsables des institutions publiques et autres structures étatiques ont à la bouche le mot « jeunesse », en écho à l'annonce faite par le président de la République lors de ses vœux de Nouvel An, le 31 décembre 2023, de décréter 2024 année de la jeunesse.

Entendons-nous bien. Ce relais est indispensable pour amplifier le message présidentiel de telle sorte que les jeunes concernés prennent conscience du rôle qu'ils sont appelés à jouer dans le vaste chantier de construction nationale. La jeunesse au cœur des préoccupations de l'exécutif a toujours été une réalité dans notre pays, et la présence des représentants de cette couche sociale dans les instances électives et nominatives le prouve bien.

Il est à craindre cependant que dans une posture totalement spéculative, le politique se contente d'en répéter le propos comme un simple effet de mode alors qu'il s'agit, à l'appui de la recommandation du chef de l'Etat, de s'assurer que les trois principales actions retenues sont en passe de prendre corps au sein de la société. Education, formation, emploi ont été les maîtres-mots de l'adresse du président de la République concernant cette question de la jeunesse.

Denis Sassou N'Guesso a réitéré son message devant les corps constitués et les forces vives de la nation, le 5 janvier, en enjoignant le gouvernement à « définir dans l'immédiat les projets clés à réaliser pour concrétiser l'année de la jeunesse ; déterminer sans délais les besoins financiers y afférents, les sources de financement dédiées et les actions à mener pour la mobilisation des ressources nécessaires » dans cet objectif.

Et comme pour ne pas laisser de place au moindre doute, le président de la République a exigé que soit mis en place « un cadre strict de suivi-évaluation, avec obligation » de lui rendre périodiquement compte. Il est difficile d'être autrement plus clair. De ce point de vue, et sans battre en brèche l'accompagnement discursif décrit plus haut, l'essentiel du travail réside dans l'élaboration de la feuille de route dont les grandes lignes ont été tracées par le chef de l'Etat.

En quelque sorte, dire moins et faire plus, ou alors, dire et faire.

Les Dépêches de Brazzaville

CSLC

Une campagne en vue pour améliorer les contenus en ligne

Face au mauvais usage des réseaux sociaux, le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) lancera en février prochain la campagne de la citoyenneté en ligne, a annoncé son président, Philippe Mvouo, dans son message de vœux à la presse, le 12 janvier à Brazzaville.

La campagne de la citoyenneté en ligne sera la toute première que le CSLC mènera en février prochain, étant donné le mauvais usage des réseaux sociaux par ceux des internautes qui s'en servent pour la désinformation, l'intox, la manipulation de l'opinion pouvant ainsi déstabiliser les institutions de la république. « Le CSLC va donc procéder à la campagne de sensibilisation et de conscientisation des internautes congolais à un usage responsable des réseaux sociaux, en encourageant des comportements responsables dans la publication et le partage de contenus en ligne », a indiqué Philippe Mvouo.

Décrivant la métamorphose du paysage médiatique avec l'émergence des médias en ligne, le président du CSLC a déploré l'usage pernicieux des réseaux sociaux au point de violer la morale, d'ébranler l'éthique et de saboter la déontologie journalistique. « Pourtant, les réseaux sociaux ne sont pas un mal en soi. C'est une avancée louable avec le numérique qui permet la fluidité



Philippe Mvouo déclinant l'agenda 2024 du CSLC/Adiac

de l'information », a-t-il reconnu. La seconde campagne que le CSLC prévoit en février est relative à la publicité. « La publicité est mal organisée et ne profite pas aux médias », selon Philippe Mvouo. Ainsi, la campagne débutera par une conférence qui réunira tous les acteurs proches ou œuvrant dans le domaine de la publicité : mairies, agences de publicité, annonceurs, médias...

La relance de la carte de presse cette année est également inscrite dans l'agenda du CSLC. En juin prochain, il est prévu un colloque international sur le thème de « Discours de haine ».

Nouveau style de collaboration

Les échecs, les incompréhensions, les litiges mal assumés et mal gérés, les égos débordants et dépersonnalisés qui poussent à l'abus de la personnalité ont marqué l'année 2023, a dit le président du CSLC. « Nous avons, dans notre corporation, souffert de toutes ces insalubrités comportementales qui ont parfois terni l'image et du Conseil, et de toute la famille journalistique », a-t-il regretté, appelant à tourner la page en cette année nouvelle dans un nouveau style de travail et de collaboration.

Rominique Makaya

« Le CSLC va donc procéder à la campagne de sensibilisation et de conscientisation des internautes congolais à un usage responsable des réseaux sociaux, en encourageant des comportements responsables dans la publication et le partage de contenus en ligne »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonu

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

EDUCATION ET JEUNESSE

L'Unesco va accompagner l'Assemblée nationale dans l'élaboration des lois

Reçue par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, le 11 janvier à Brazzaville, la représentante de l'Unesco au Congo, Fatoumata Barry Marega, a exprimé l'idée de renforcer la branche congolaise du Forum africain des parlementaires de l'éducation et de la jeunesse.

« L'Unesco, dans son temps, avait travaillé à un niveau global pour la mise en place d'un forum africain des parlementaires de l'éducation et de la jeunesse. Ce forum a des branches partout, le Congo en a une. Donc l'idée était de voir comment renforcer cette branche congolaise pour qu'elle puisse se saisir de ces questions et commencer maintenant à discuter, à échanger, à faire le suivi et à travailler de concert avec les instances gouvernementales et les partenaires », a expliqué Fatoumata Barry Marega à la presse.

2024 étant déclarée année de la jeunesse en République du Congo, l'Assemblée nationale devrait jouer son rôle de structure d'éveil et surtout dans l'élaboration des lois. Ainsi, l'Unesco qui est un partenaire de longue date du Congo pourrait apporter des conseils techniques, renforcer les capacités des acteurs si cela s'avère nécessaire et aider à structurer les mécanismes



Fatoumata Barry Marega/Adiac

L'Unesco, dans son temps, avait travaillé à un niveau global pour la mise en place d'un forum africain des parlementaires de l'éducation et de la jeunesse. Ce forum a des branches partout, le Congo en a une. Donc l'idée était de voir comment renforcer cette branche congolaise pour qu'elle puisse se saisir de ces questions et commencer maintenant à discuter, à échanger, à faire le suivi et à travailler de concert avec les instances gouvernementales et les partenaires »,

idoines pour pouvoir suivre ce qui a été décidé par le chef de l'Etat. « Nous avons parcouru ensemble les défis autour de l'éducation, autour de la jeunesse ; voir ensemble qu'est-ce que l'Unesco pourrait apporter dans le cadre de son mandat sur ces questions spéciales pour lesquelles nous travaillons déjà avec nos partenaires. L'Unesco est une institution normative. Qui parle des normes, parle des lois, parle de légiférer. Nous nous occupons des normes en termes d'éducation, de culture, de sciences », a précisé la représentante de l'Unesco.

Selon elle, l'Unesco a cinq domaines de compétences et des domaines transversaux. Elle a, entre autres, missions de voir dans quelle mesure les normes et conventions sont respectées, comment accompagner le pays dans les aspects normatifs sur les questions d'éducation, de culture et de sciences sociales et humaines ainsi que de jeunesse.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Bras de fer

Ils en auront peut-être encore pour longtemps. A l'Union des démocrates humanistes (UDH)-Yuki, la sérénité est loin d'être revenue en dépit de la tenue, le 20 décembre 2023, à Brazzaville, du congrès ayant consacré les nouvelles instances du parti. Aussitôt la page des assises tournée, les dissensions ont repris de plus belle laissant planer davantage le doute installé depuis la disparition de son fondateur, Guy-Brice Parfait Kolélas, en 2021.

Contre le nouveau président issu du congrès se dressent d'autres dirigeants qui ne reconnaissent pas à Joseph Badiabo la légitimité de prendre la direction de l'UDH-Yuki. Député à l'Assemblée nationale comme la demi-dizaine de collègues opposés à sa « présidence », ce dernier n'entend

pas laisser la place vacante, car pour lui, il importe désormais de regarder devant, le congrès étant une échéance passée et contre laquelle tout procès en révision serait contre-productif.

Alors que les autres formations politiques, en prévision des prochaines batailles électorales, mettent tout en œuvre pour resserrer les rangs, l'UDH-Yuki poursuit inlassablement ce combat d'arrière court, qui consiste à individualiser la querelle politique au détriment de l'idéal unitaire. Il semble là-dessus que les médiateurs engagés pour faire entendre raison aux frères « ennemis » ne sont pas parvenus à recoudre les morceaux du tissu déchiqueté.

Lors de sa rentrée politique l'année dernière, en dépit des problèmes qui la mine, l'Union pa-

nafricaine pour la démocratie sociale (Upads) s'est projetée vers l'avant en lançant une campagne d'adhésion à travers le pays. Parti de gouvernement comme ses dirigeants le définissent non sans raison, l'Upads doit, en effet, reconquérir l'espace national que les déboires des années antérieures lui ont fait perdre. Ses responsables restent convaincus que le temps leur permettra à nouveau de jouir de la notoriété qui en fit la principale force politique du pays à la fin des années 1990.

De son côté, le Parti congolais du travail (PCT) envisage la tenue cette année de son congrès ordinaire, le sixième du genre depuis sa création en 1969. Preuve que l'organisation vit. Dans cette perspective, son état-major mobilise toutes ses instances et organisations affiliées pour se positionner

le mieux possible sur la scène nationale. Parti au pouvoir, cela va sans dire, il doit s'assurer de garder de bons rapports avec ses alliés, de regarder au plus près l'action gouvernementale dans ce qu'elle a de bénéfique dans la vie quotidienne des Congolais.

A l'aune de la carte politique nationale, trois partis se détachent des autres dans les instances électives : le PCT, l'Upads et l'UDH-Yuki. Le premier ne fait pas mystère de sa volonté de gagner les futures batailles électorales et tenir son rang ; le deuxième a à cœur de fédérer des nouvelles énergies et devra pour cela ressouder son unité ; le troisième, malgré le préjugé de posséder une base mobilisable, se laisse gagner par la division. Vaut-il en sortir ? La question reste posée.

Gankama N'Siah

PND 2022-2026

Accélérer la mise en œuvre des outils de performance

Le gouvernement veut doter les collectivités territoriales des plans locaux de développement, deux ans après le lancement du Plan national de développement (PND) 2022-2026. L'élaboration des plans locaux, traduisant les spécificités socio-économiques de chaque département, est censée contribuer au succès du programme.

La mise en place des plans locaux de développement est l'une des priorités du gouvernement cette année. Elle va contribuer au développement économique équilibré du Congo. Au cours d'une rencontre avec ses collaborateurs, le 12 janvier, à Brazzaville, la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a fixé le cap en insistant sur le suivi des projets d'investissements publics.

Le PND 2022-2026 demeure le référentiel du gouvernement congolais dans sa conduite des politiques publiques de développement. Axé sur six secteurs prioritaires que sont l'agriculture, le numérique, le tourisme, l'immobilier, l'industrie et les Zones économiques spéciales, le PND est encore centralisé. « Nous avons le PND mais chaque département devrait bénéficier de sa feuille de route, de sa déclinaison du PND. Les autorités locales attendent ces plans locaux de développement », a déclaré Ingrid Olga Ghislaine



La ministre du Plan posant avec ses collaborateurs/Adiac

Ebouka-Babackas.

À la faveur de la rencontre, la ministre du Plan a tenté de mobiliser son équipe ministérielle afin qu'elle participe entièrement, en tant que bras technique du gouvernement, dans l'exécution et le suivi des politiques publiques de développement. L'un des défis, a-t-elle détaillé, consiste à accompagner les ministères pilotes dans la réforme majeure du basculement en budget-programme

qui comprend des enjeux importants comme la rénovation de la fonction budgétaire et la réforme de l'organisation administrative. La culture de résultat prônée implique l'opérationnalisation de certains organes techniques sous tutelle et la digitalisation de l'ensemble des administrations. Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a décidé que soient rendus opérationnels, dès cette année, le Comité perma-

nent d'évaluation d'impact des politiques et mesures sur le développement, la Commission nationale de rationalisation de l'aide publique au développement, le Cadre national du mécanisme africain d'évaluation par les pairs, le Cadre de coordination nationale du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique... Un autre chantier, qui a marqué l'année 2023, est celui de la production des résultats définitifs du

cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5). Les entités en charge de cette grande enquête démographique, dont l'Institut national de la statistique, sont appelées à finaliser et rendre publics les rapports thématiques attendus des utilisateurs du RGPH-5. La réalisation de ces priorités nécessite de la ressource financière qui n'est pas forcément disponible. Mais la ministre du Plan compte sur l'énergie de ses collaborateurs. « Face à un tel programme de travail, dans une conjoncture morose s'agissant de la disponibilité de la ressource financière, l'effort de chacun et de tous est une impérieuse nécessité. C'est pourquoi, cette détermination à franchir ensemble les écueils, à se serrer les coudes, je la veux intacte pour continuer ensemble notre œuvre commune, celle d'accroître la performance de nos actions et partant celle du ministère », a-t-elle martelé.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE










L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

PRESSE

L'Imprimerie nationale du Congo entend conclure un partenariat en Angola

Consolath Soumah Nguenoni, directeur général de l'Imprimerie nationale du Congo (INC), a effectué récemment une visite de travail à Luanda où il a été reçu par le président du Conseil d'administration de l'imprimerie Lando Sebastiao Teta avec lequel il a échangé sur un probable partenariat.

Le directeur général de l'INC a indiqué que plusieurs actions sont menées depuis quelque temps dans le but de faire vivre cette structure en lui garantissant un rayonnement national et sous-régional. Son déplacement à Luanda consistait à s'inspirer de l'expertise des autres et à tirer des enseignements du succès de l'Angola en la matière.

Au terme d'une visite guidée des différents services et départements de l'Imprimerie nationale de l'Angola, Consolath Soumah Nguenoni a promis de redynamiser l'INC. « Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des multiples échanges engagés avec plusieurs imprimeries nationales africaines, dans le but de s'inspirer de celles-ci pour la relance de l'Imprimerie nationale du Congo. Cette visite nous a permis d'envisager une col-



Consolath Soumah Nguenoni visitant la salle des machines DR

laboration entre nos deux structures», a-t-il expliqué. Notons que l'INC continue d'acquérir les moyens d'as-

surer l'édition et l'impression des documents officiels et spéciaux, au nombre desquels les diplômes, les

passports, les actes d'état civil, les casiers judiciaires, les certificats de nationalité pour les sécuriser et les uni-

formiser. Avec le changement de son statut juridique, elle fonctionne désormais comme une entreprise normale, capable de se rentabiliser. Ainsi, elle a désormais vocation à transformer ses activités pour se spécialiser dans les solutions d'identité sécurisées qui vont de la production de passeports jusqu'à la biométrie en passant par les puces électroniques ou l'identité numérique. Cette imprimerie disposera d'un budget autonome, séparé du budget général de l'Etat dont elle dépend.

La nouvelle équipe dirigeante s'attelle, d'ailleurs, à relever ce défi tout en prônant une nouvelle image de la structure. Pour ce faire, le directeur général de l'INC a échangé avec les responsables de l'imprimerie nationale de l'Angola sur un probable partenariat.

Rude Ngoma

MÉDIAS

AGL s'associe à AIPS pour le « Prix AIPS » du journalisme africain

Acteur majeur du transport et de la logistique en Afrique, Africa Global Logistics (AGL) s'engage aux côtés de l'Association internationale de la presse sportive (AIPS) – Section Afrique, dans son initiative de créer le « PRIX AIPS Afrique 2023 » pour le journalisme.

Le prix a pour but de valoriser et célébrer le journalisme africain d'excellence. Il se concentre sur des œuvres qui ont eu un impact social et économique significatif, en particulier celles liées à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), la plus grande compétition du football continental, et leur influence sur les communautés. Il comprend quatre catégories, à savoir la presse écrite, la télévision, la radio et le Web. Il se veut également un cadre de promotion du sport, en particulier le football, comme un facteur d'inclusion et de cohésion sociale en Afrique.

« AIPS Afrique 2023 » est ouvert à tous les journalistes professionnels africains, en activité, et aux médias africains sans restriction d'âge ou d'expérience professionnelle.

Pour y participer, les candidats doivent soumettre des œuvres publiées ou diffusées entre le 1er janvier 2023 et le 20 janvier 2024, dans un média reconnu et accessible au public. Les œuvres doivent être originales, pertinentes, créatives et respectueuses de l'éthique professionnelle.

Un jury, composé de personnalités du monde des médias et du sport en Afrique, sélectionnera

un lauréat par catégorie, ainsi que des mentions spéciales si nécessaire. Les lauréats seront annoncés lors d'une cérémonie officielle qui se tiendra le 25 janvier 2024 à Abidjan. Ils recevront des trophées, des certificats et des prix en espèces d'une valeur de 1500 euros par catégorie, fournis par AGL. Les candidatures doivent être accompagnées d'un résumé en anglais ou en français, quel que soit le langage original de l'œuvre (français, anglais, arabe ou portugais). Celles-ci seront examinées par un jury composé de personnalités du monde du sport et des médias, désignées par le Comité exécutif de l'AIPS Afrique.

Le jury évaluera les œuvres selon les critères suivants: qualité de l'information, de l'analyse, du style et de la forme; l'originalité, la créativité et l'innovation; la pertinence, la rigueur et l'éthique; l'impact social et économique, notamment sur les communautés concernées par la CAN. « Notre soutien à la CAF et ce partenariat avec le « Prix AIPS Afrique » traduisent notre engagement envers la promotion et la célébration du riche héritage sportif africain, une mission que nous considérons comme essentielle pour inspi-



rer et rassembler les jeunes à travers le continent », a déclaré Asta-Rosa Cissé, directrice régionale Côte d'Ivoire-Burkina, chez AGL.

L'AIPS Afrique, ou Association internationale de la presse sportive - section Afrique, est la branche africaine de l'AIPS. Cette organisation regroupe des journalistes sportifs de tout le continent africain. Elle se consacre à la promotion et au développement du journalisme sportif en Afrique.

L'AIPS Afrique organise des événements, des formations et des prix pour encourager l'excellence dans le journalisme sportif et améliorer les compétences des journalistes sportifs africains. Elle joue également un rôle clé dans la défense de la liberté de la presse et des normes éthiques dans le journalisme sportif sur le continent.

S'agissant d'AGL, il est le premier opérateur logistique multimodal (portuaire, logistique, maritime et ferroviaire) en Afrique. L'entreprise fait désormais partie du groupe MSC, une entreprise leader dans le transport maritime et la logistique. Avec une expertise développée depuis plus d'un siècle et plus de 23 000 collaborateurs dans quarante-neuf pays.

Guy-Gervais Kitina

DÉFENSE

Le génie militaire veut redorer son blason

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a conféré le 12 janvier, à Brazzaville, avec une délégation du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) conduite par sa représentante résidente au Congo, Adama-Ndian Barry.

Les deux parties ont passé en revue en ce début d'année l'état d'avancement de leur programme commun de coopération signé l'année dernière, à savoir le projet d'appui à la refondation du génie militaire.

« Nous avons évoqué la question du renforcement des capacités de l'unité du génie militaire. Vous devez le savoir, il y a une formation des formateurs en cours actuellement. Et nous sommes en train de travailler sur l'élaboration des modules de renforcement des capacités de cette unité. Avec monsieur le ministre, nous avons fait le bilan et parlé du plan d'action 2024 qui nous permettra de consolider l'implantation du génie militaire pour faire contribuer effectivement le bras de cette armée qui est au service du développement à la mise en œuvre du Plan national de développement, en collabo-



Le ministre de la Défense nationale et la représentante du Pnud au Congo présidant la réunion.

ration avec la population, notamment la population rurales», a déclaré Adama-Ndian Barry à sa sortie de l'audience.

La représentante rési-

dente du Pnud au Congo a, en outre, signalé que ce programme va continuer durant cette année. Elle a ajouté qu'il s'agit d'un programme de coopération qui

va se poursuivre également l'année à venir.

Il sied de noter que ce programme est actuellement à sa phase de mise en opérationnalisation. Des uni-

tés de gestion sont en train d'être installées. La première équipe des formateurs va terminer sa première formation courant de ce week-end.

Guillaume Ondze

SÉCURITÉ PRÉSIDENTIELLE/GARDE RÉPUBLICAINE

Port des insignes de grade sur fond de rappel des règles de la discipline

Le 13 janvier à Brazzaville, au cours de la cérémonie de port des insignes de grade des nouveaux promus des structures rattachées à la présidence de la République, le général de brigade, Serge Oboa, a rappelé à chacun l'observation stricte de la discipline dans la manière de servir.

« Travailler à la présidence de la République est un honneur et un privilège, mais cette position est soumise à des obligations et devoirs auxquels les personnels ne doivent se soustraire », a indiqué le conseiller spécial du président de la République, directeur général de la sécurité présidentielle aux nouveaux promus. « A partir de cet instant, votre comportement doit témoigner de la confiance que vous ont témoignée les commandements respectifs », a-t-il insisté. « A ceux qui n'ont pas été retenus cette année, je rappelle qu'ils doivent continuer à travailler davantage et ne pas céder au découragement ».

Le général Oboa est revenu sur les instructions du chef de l'Etat, chef suprême des



Le directeur général de la sécurité présidentielle décorant le lieutenant-colonel Olaba Maxone/Adiac

« Travailler à la présidence de la République est un honneur et un privilège, mais cette position est soumise à des obligations et devoirs auxquels les personnels ne doivent se soustraire »

armées, lors du réveillon d'armes, le 31 décembre dernier, avertissant que ceux qui se mettront en marge de la discipline, de l'obéissance à la hiérarchie et du travail bien fait s'exposeront aux rigueurs des lois et règlements en vigueur dans les Forces armées congolaises, la police et la gendarmerie nationale.

Promus pour compter du premier trimestre 2024 à titre définitif aux grades d'officiers supérieurs, officiers subalternes et sous-officiers supérieurs, les personnels concernés sont des militaires, gendarmes et policiers évoluant à la Direction générale de la sécurité présidentielle et à la Garde républicaine. Un défilé et une collation ont marqué la fin de la cérémonie organisée à l'esplanade du stade de la Concorde à Kintélé.

Gankama N'Siah

RÉSOLUTION DE LA CRISE HUMANITAIRE À GAZA

L'Afrique du Sud sollicite l'appui du Congo

L'ambassadeur d'Afrique du Sud au Congo, Johnny Sexwale, est allé solliciter, le 12 janvier à Brazzaville, l'appui des autorités congolaises, notamment du Sénat, pour soutenir la plainte déposée par son pays contre Israël pour « le génocide » à Gaza auprès de la Cour internationale de justice (CIJ).

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, et son interlocuteur ont abordé, au cours de leurs échanges, l'actualité internationale marquée par quelques conflits armés à travers le monde. Il s'agit, entre autres, de la guerre à Gaza opposant Israël à Hamas. En effet, l'audience publique relative à l'examen de la plainte de l'Afrique du Sud se tiendra à La Haye, au tribunal des Nations unies chargé de régler les différends entre Etats. « Nous avons parlé de la situation génocidaire qui se passe en ce moment à Gaza entre Israël et Hamas et sollicité le Congo pour soutenir l'engagement sérieux pris par l'Afrique du Sud pour pouvoir porter plainte contre l'Israël au niveau de la CIJ. Notre recours est présentement en cours d'examen, nous espérons que les Palestiniens retrouveront leur territoire et la paix », a expliqué Johnny Sexwale à la presse.



Pierre Ngolo s'entretenant avec l'ambassadeur d'Afrique du Sud DR

Les deux personnalités ont également évoqué le conflit armé qui sévit actuellement entre la Russie et l'Ukraine. L'Afrique du Sud et le Congo, faut-il le rappeler, sont membres de la mission africaine pour une médiation de paix entre la Russie et

l'Ukraine. Ils faisaient partie de la délégation qui avait présenté les propositions du continent lors des discussions avec les présidents Zelenski, à Kiev, et Poutine, à Saint-Petersbourg. Le but est de mettre un terme à ce conflit et parvenir à une

paix durable. « Nous avons aussi énuméré la guerre qui sévit entre la Russie et l'Ukraine. L'Afrique du Sud et le Congo étaient dans la délégation qui était partie en Russie et en Ukraine dans le but de rétablir la paix dans cette partie du

monde. Les deux pays sont dans la même lancée de pouvoir rechercher la paix et la stabilité », a poursuivi le diplomate sud-africain en poste à Brazzaville.

Au plan bilatéral, l'Afrique du Sud et le Congo entendent consolider leur coopération datant de trente ans à travers le Parti congolais du travail (PCT) et le Congrès national africain (ANC), deux formations politiques au pouvoir dans leurs pays respectifs. 2024 est une année capitale pour l'ANC qui prépare les élections d'avril prochain.

« Nous avons eu des discussions sur des questions communes entre la République du Congo et la République d'Afrique du Sud. Nous avons parlé de la longue histoire que nous avons entre nos deux nations. En effet, l'Afrique du Sud et le Congo ont une très longue histoire depuis la lutte de libération », a conclu Johnny Sexwale.

Parfait Wilfried Douniama

La CIJ examine la plainte sud-africaine contre Israël

L'Afrique du Sud a porté plainte contre Israël pour « le génocide » à Gaza auprès de la Cour internationale de justice (CIJ), le tribunal des Nations unies chargé de régler les différends entre Etats. Une audience publique se tiendra à La Haye pour examiner les mesures conservatoires demandées par l'Afrique du Sud.

La plainte est assortie d'une demande de mesures d'urgence susceptibles d'ordonner la fin des hostilités, motivées par l'attaque du 7 octobre à Hamas, qui a tué 1 200 personnes en Israël et blessé plus de 5 000 autres. Pretoria a demandé à la CIJ d'ordonner à Israël de cesser de tuer et de causer de graves atteintes mentales et physiques au peuple palestinien à Gaza, de cesser de lui imposer délibérément des conditions de vie destinées à entraîner sa destruction physique en tant que groupe, et de permettre l'accès à l'aide humanitaire. Face à un bilan de plus de 22 000 personnes tuées entre la mi-octobre et le 3 janvier, Pretoria invoque « ses droits et obligations » afin de prévenir le génocide et « de protéger les Palestiniens de Gaza de la destruction ». Ces droits et obligations s'exercent dans le cadre de la Convention de 1948 des Nations unies sur la prévention et la répression du crime de génocide. La

Convention prévoit que des Etats puissent saisir la justice pour empêcher un crime de génocide de se produire. Elle fait obligation aux Etats parties de la Convention de prendre des mesures pour prévenir et réprimer le crime de génocide. Cette obligation ainsi que l'interdiction de commettre un génocide s'imposent à tous les Etats.

Des relations tendues entre l'Afrique du Sud et Israël

L'Afrique du Sud, qui a subi le régime d'apartheid de 1948 à 1991, a une longue histoire de solidarité avec la Palestine, dont elle défend le droit à l'auto-détermination. Sa plainte intervient dans un contexte de relations qui se sont tendues avec Israël. Le 17 novembre dernier, le bureau du procureur de la Cour pénale internationale a reçu une saisine de l'Afrique du Sud, du Bangladesh, de la Bolivie, des Comores et de Djibouti pour enquêter sur la « situation dans l'État de

Palestine ». L'ambassadeur israélien à Pretoria a été rappelé en novembre, avant l'adoption par l'Assemblée nationale d'Afrique du Sud d'une motion recommandant la fermeture de l'ambassade d'Israël jusqu'à l'avènement d'un cessez-le-feu. Pretoria a suspendu ses relations diplomatiques avec Tel-Aviv et rappelé ses diplomates pour protester contre les attaques israéliennes dans la bande de Gaza, qualifiées « d'actes de génocide ».

Israël a rejeté « avec dégoût la diffamation » de l'Afrique du Sud

La diplomatie israélienne a réagi à la plainte de l'Afrique du Sud devant la CIJ, affirmant qu'« Israël rejette avec dégoût la diffamation ». Le porte-parole du ministre Eli Cohen a reproché à l'Afrique du Sud de faire « une exploitation bon marché de la Cour internationale de Justice ». Le chef du Conseil national de la sécurité israélien, Tzachi Hanegbi, a de son côté

déclaré que « l'État d'Israël est signataire de la Convention contre le génocide depuis des décennies, et nous ne boycotterons certainement pas la procédure. Nous y répondrons et repousserons cette requête ridicule. L'allégation infondée selon laquelle Israël n'a pas le droit de se défendre est une honte, et nous attendons de tous les pays civilisés qu'ils rallient notre position ». Avant d'ajouter que « la bataille légale pourrait s'étendre sur plusieurs années, mais la priorité immédiate d'Israël est de contrecarrer un ordre intérimaire qui pourrait contraindre à un cessez-le-feu à Gaza ».

Dans un communiqué de presse, le ministre sud-africain de la Justice, Ronald Lamola, a expliqué que son pays est déterminé à mettre fin « au génocide à Gaza à travers ce procès », notant que l'Afrique du Sud « tire sa force des dirigeants mondiaux qui se situent du bon côté de l'histoire ». La pre-

mière audience a débuté à La Haye. Le Hamas espère que la décision de la CIJ mettra fin aux attaques israéliennes contre Gaza. Les mesures conservatoires de la CIJ sont contraignantes sur le plan légal et comportent une forte dimension symbolique. Il est néanmoins de la responsabilité des Etats d'appliquer les décisions de la Cour. La CIJ n'ayant pas les moyens coercitifs de faire respecter ses verdicts, il reste un seul mécanisme de mise en vigueur si un pays rejette un verdict : demander au Conseil de sécurité de voter une résolution. Israël n'a cessé de bombarder la bande de Gaza depuis l'attaque transfrontalière menée en octobre dernier par le mouvement de résistance palestinien Hamas, tuant au moins 23 210 Palestiniens et blessant 59 167 autres, principalement des femmes et des enfants, selon les autorités sanitaires locales. Des chiffres fortement démentis par Tel-Aviv.

Noël Ndong



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

VOS ANNONCES

Participez

Bénéficiez d'une visibilité

NOS 4 SITES WEB

GROUPE A

13 Janvier 2024			
CÔTE D'IVOIRE	20:00	★	GUINÉE BISSAU
14 Janvier 2024			
NIGERIA	14:00		GUINÉE. EQT
18 Janvier 2024			
CÔTE D'IVOIRE	17:00		NIGERIA
GUINÉE. EQT	14:00	★	GUINÉE BISSAU
22 Janvier 2024			
GUINÉE. EQT	17:00		CÔTE D'IVOIRE
GUINÉE BISSAU	17:00		NIGERIA

GROUPE B

14 Janvier 2024			
EGYPTE	17:00	★	MOZAMBIQUE
GHANA	20:00		CAP-VERT
18 Janvier 2024			
EGYPTE	20:00	★	GHANA
19 Janvier 2024			
CAP-VERT	14:00	★	MOZAMBIQUE
22 Janvier 2024			
MOZAMBIQUE	20:00	★	GHANA
CAP-VERT	20:00		EGYPTE

GROUPE C

15 Janvier 2024			
SÉNÉGAL	14:00		GAMBIE
CAMEROUN	17:00	★	GUINÉE
18 Janvier 2024			
SÉNÉGAL	17:00	★	CAMEROUN
GUINÉE	20:00		GAMBIE
23 Janvier 2024			
GUINÉE	17:00	★	SÉNÉGAL
GAMBIE	17:00	★	CAMEROUN

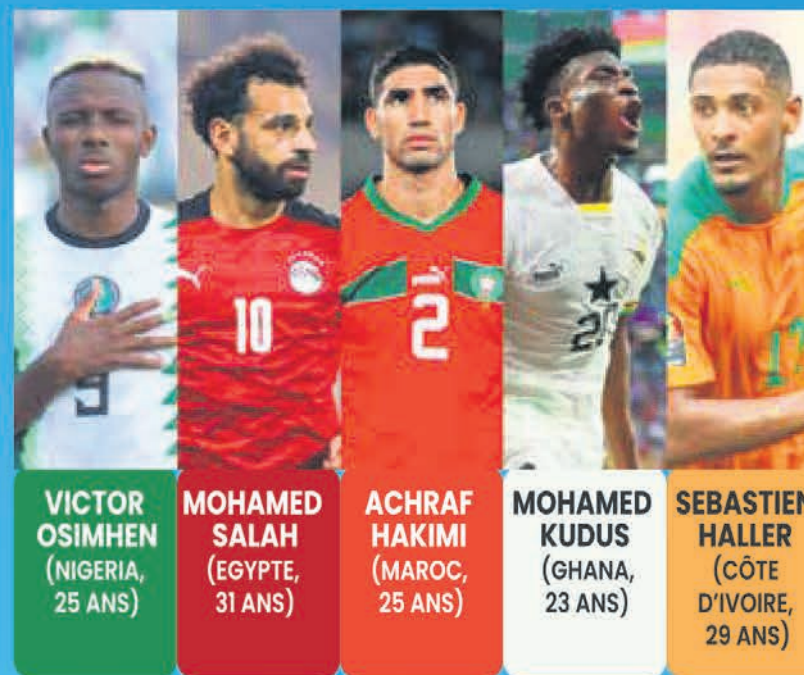
COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS
DANS LE

La Coupe d'Afrique des nations, officiellement Coupe d'Afrique des nations Total Energies, est la plus importante compétition africaine de football entre nations.

Créée en 1957, elle est organisée par la Confédération Africaine de football (CAF) tous les deux ans. Le titre de champion d'Afrique de



CAN
Top 10 des joueurs



VICTOR OSIMHEN (NIGERIA, 25 ANS)

MOHAMED SALAH (EGYPTE, 31 ANS)

ACHRAF HAKIMI (MAROC, 25 ANS)

MOHAMED KUDUS (GHANA, 23 ANS)

SEBASTIEN HALLER (CÔTE D'IVOIRE, 29 ANS)

OFFERTS À PETIT PRIX A La Can 2023

visibilité internationale optimale

WEB NOS 03 JOURNAUX



AFRIQUE DE FOOTBALL LE TEMPS

Le football est détenu par le Sénégal, victorieux de l'édition 2021.

Sur le podium des équipes les plus titrées, on retrouve l'Egypte avec sept couronnes (1957, 1959, 1986, 1998, 2006, 2008 et 2010), le Cameroun, 5 titres (1984, 1988, 2000, 2002 et 2017) et le Ghana, 4 titres (1963, 1965, 1978 et 1982). A qui le tour ?



2023 Joueurs à suivre



GROUPE D

15 Janvier 2024

ALGÉRIE	20:00	ANGOLA
---------	-------	--------

16 Janvier 2024

BURKINA FASO	14:00	MAURITANIE
--------------	-------	------------

20 Janvier 2024

ALGÉRIE	14:00	BURKINA FASO
MAURITANIE	17:00	ANGOLA

23 Janvier 2024

ANGOLA	20:00	BURKINA FASO
MAURITANIE	20:00	ALGÉRIE

GROUPE E

16 Janvier 2024

TUNISIE	17:00	NAMIBIE
MALI	20:00	AFR. DU SUD

20 Janvier 2024

TUNISIE	20:00	MALI
---------	-------	------

21 Janvier 2024

AFR. DU SUD	20:00	NAMIBIE
-------------	-------	---------

24 Janvier 2024

AFR. DU SUD	17:00	TUNISIE
NAMIBIE	17:00	MALI

GROUPE F

17 Janvier 2024

MAROC	17:00	TANZANIE
RD CONGO	20:00	ZAMBIE

21 Janvier 2024

MAROC	14:00	RD CONGO
ZAMBIE	17:00	TANZANIE

24 Janvier 2024

TANZANIE	20:00	RD CONGO
ZAMBIE	20:00	MAROC



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Catholic Relief Services, USCCB «CRS» République du Congo recrute un(e) Chargé(e) de communication pour le changement de comportement pour son projet Congo-Vaccination de routine et identification des enfants zéro dose. Le/la titulaire du poste aura pour rôle de :

- Concevoir et mettre en œuvre des stratégies de communication sur le changement de comportement fondées sur des évidences pour promouvoir la vaccination de routine, en se concentrant sur la sensibilisation et la compréhension de l'importance des vaccinations.
- Conduire des recherches et/ou participer à la réalisation d'une analyse exhaustive de la situation en matière de changement social et comportemental pour la vaccination.
- Appuyer les structures techniques du ministère de la santé et de la population et les Sous Récipiendaires dans la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des interventions de Changement Social et Comportemental.

Formation, expérience et capacités requises :

- Un diplôme universitaire (minimum Licence) dans l'un des domaines suivants est requis : santé publique, sciences sociales et comportementales, sociologie, anthropologie, psychologie, éducation, communication
- Un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans un ou plusieurs des domaines suivants est requis : planification de programmes de développement social / communautaire, expérience avérée en communication sur le changement de comportement

Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Courriel, coordonnées téléphoniques), une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné, les copies certifiées des diplômes, les copies des certificats et attestations de travail et une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité. La description complète du poste est disponible sur le site www.emploi.cg
 - Le dossier de candidature doit parvenir au plus tard le 29 janvier 2024 à l'adresse email suivante : CG_HR@crs.org ou encore par le biais de l'ACPE avec comme objet du message : « Chargé(e) de communication pour le changement de comportement ».
 - Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant Résident



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Catholic Relief Services, USCCB «CRS» République du Congo recrute un(e) Conseiller Technique de la vaccination pour son projet Congo-Vaccination de routine et identification des enfants zéro dose.

Le/la Conseiller(ière) Technique de la Vaccination aura pour rôle de :

- Fournir un appui technique au ministère de la Santé et de la Population, au Programme Elargi de Vaccination (PEV). Soutenir les mécanismes de coordination des comités techniques. Soutenir le développement de micro-plans locaux de déploiement des vaccins dans les 5 départements retenue dans le projet.
- Soutenir la formation du personnel de santé et Relais communautaires et des sous récipiendaires sur la gestion du vaccin, la sécurité des injections, la PCI et la gestion des déchets Soutenir le suivi et la surveillance des vaccins (y compris la surveillance de la température) et de l'état des stocks et de l'utilisation des produits auxiliaires.
- Soutenir les formations sur la chaîne d'approvisionnement des vaccins. Participer au renforcement des capacités des agents sur la pharmacovigilance et la gestion des déchets.

Formation, expérience et capacités requises :

Diplôme d'études supérieures en médecine, santé publique, en épidémiologie ou dans d'autres domaines pertinents. Minimum de 3 à 5 ans d'expérience pertinente dans la mise en œuvre et la gestion de programmes de vaccination ; Expérience avérée en matière de renforcement des capacités et de formation dans le secteur de la santé.

Composition du dossier de candidature : Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Courriel, coordonnées téléphoniques), une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné, les copies certifiées des diplômes, les copies des certificats et attestations de travail et une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité. La description complète du poste est disponible sur le site www.emploi.cg

Le dossier de candidature doit parvenir au plus tard le 29 janvier 2024 à l'adresse email suivante : CG_HR@crs.org ou encore par le biais de l'ACPE avec comme objet du message : « Conseiller Technique de la vaccination ». Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés.



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Catholic Relief Services, USCCB «CRS» République du Congo recrute un Responsable du suivi et de l'évaluation (MEAL) pour son projet Congo-Vaccination de routine et identification des enfants zéro dose. Le Responsable du suivi et de l'évaluation (MEAL) aura pour rôle de :

- Organiser et diriger la mise en œuvre de toutes les activités MEAL du projet qui vous sont assignées selon ce qui est indiqué dans le plan détaillé de mise en œuvre, dans la ligne des principes et normes de qualité des programmes et des politiques, procédures et pratiques MEAL de CRS, des exigences MEAL des bailleurs de fonds et des bonnes pratiques du secteur.
- Concevoir et mettre en œuvre un cadre de suivi et d'évaluation complet pour le projet.
- Développer des indicateurs et des outils de collecte de données alignés sur les objectifs du projet et les objectifs du programme national de vaccination.

Formation, expérience et capacités requises :

- Baccalauréat ou maîtrise en santé publique, épidémiologie, statistiques ou dans un domaine connexe.
- 6 ans d'expérience professionnelle dans l'appui aux projets, idéalement dans le domaine du Suivi et Evaluation, Redevabilité et Apprentissage dans les organisations humanitaires/ONG.
- Expérience avérée dans la conception et la mise en œuvre de systèmes de suivi et d'évaluation pour des programmes de santé publique, de préférence dans le cadre de projets de vaccination.

Composition du dossier de candidature : Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Courriel, coordonnées téléphoniques), une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné, les copies certifiées des diplômes, les copies des certificats et attestations de travail et une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité.

Le dossier de candidature doit parvenir au plus tard le 29 janvier 2024 à l'adresse email suivante : CG_HR@crs.org ou encore par le biais de l'ACPE avec comme objet du message : « Candidature au Poste Responsable du suivi et de l'évaluation (MEAL) ». Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant Résident



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

GOUVERNEMENT DE GABRIEL ATTAL

Stéphane Séjourné, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Après avoir été installé le 9 janvier à Matignon, le nouveau Premier ministre français, Gabriel Attal, a dévoilé les premiers noms de son gouvernement, le 11 novembre, mettant fin à plusieurs jours de rumeurs.

Après la nomination de Gabriel Attal comme Premier ministre, le remaniement ministériel a été annoncé officiellement par l'Élysée, le 11 janvier. Parmi les changements majeurs à retenir, l'arrivée de Rachida Dati au ministère de la Culture ou encore la nomination de Stéphane Séjourné au Quai d'Orsay. Rachida Dati a créé la surprise dans ce remaniement. Maire du VII^e arrondissement de Paris, elle a été nommée ministre de la Culture par Gabriel Attal. L'ancienne ministre de la Justice, de 2007 à 2009, succède ainsi à Rima Abdul-Malak, récemment désavouée par le président de la République, Emmanuel Macron, sur l'affaire Gérard Depardieu. Rachida Dati a d'ores et déjà annoncé sa démission du poste de présidente du Conseil national des républicains. Elle a été exclue du parti de droite par son président Éric Ciotti.

Leurodéputé Stéphane Séjourné, 38 ans, quitte le Parlement européen pour remplacer Catherine Colonna. Il devient en même temps le plus jeune ministre des Affaires étrangères de la Ve République. Une surprise, non pas dans le profil politique, mais dans le déséquilibre que cela peut créer pour la majorité présidentielle sur la question européenne, à quelques mois des élections pour élire les Eurodéputés, le 9 juin prochain. Un talent de diplomatie, Stéphane Séjourné est reconnu à droite et à gauche qu'il sera bien utile au Quai d'Orsay. Son départ a pris tout le monde au dépourvu.

Gabriel Attal promet l'action et des résultats

Peu de temps après l'annonce officielle des ministres, Gabriel Attal a donné sa première interview en tant que Premier ministre sur TF1. « *Quand on vous propose de devenir chef du gouvernement de la France, évidemment vous avez un moment où vous vous demandez si vous êtes capable d'assumer cette fonction* », a déclaré le chef de l'exécutif de 34 ans. Il a évoqué « la sobriété » et « l'efficacité » en parlant de son gouvernement. « *Je veux de l'action, de l'action et des résultats* », a-t-il martelé. Gabriel Attal compte également « résoudre ce qui ne fonctionne pas » dans



le pays. « *Ma méthode, c'est d'être lucide, tout ne va pas bien dans le meilleur des mondes* », a-t-il affirmé. Il ne prévoit, d'ailleurs, pas de se soumettre à un vote de confiance à l'Assemblée nationale après son prochain discours de politique générale. Il aura « l'occasion de préciser » la situation.

La liste officielle du gouvernement du nouveau locataire de Matignon.

- Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances, de la Souveraineté industrielle et numérique
- Gérard Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer

- Catherine Vautrin, ministre du Travail, et de la Santé et des Solidarités

- Amélie Oudéa-Castéra, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

- Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

- Rachida Dati, ministre de la Culture

- Sébastien Lecornu, ministre des Armées

- Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice

- Stéphane Séjourné, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

- Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

- Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Sont nommés ministres délégués auprès du Premier ministre :

- Prisca Thevenot, chargée du Renouveau démocratique, porte-parole du gouvernement

- Marie Lebec, ministre chargée des Relations avec le Parlement

- Aurore Bergé, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les Discriminations

Après le remaniement, Emmanuel Macron s'adressera aux Français la semaine prochaine.

Noël Ndong

ÉLECTIONS DU 20 DÉCEMBRE

L'UE appelle à des enquêtes sur les allégations de fraudes électorales

Les élections présidentielle, législatives, provinciales et municipales du 20 décembre 2023 continuent de défrayer la chronique en raison des fraudes qui les ont émaillées.

Plusieurs missions d'observation tant nationales qu'internationales ont, en effet, fait état de nombreux cas d'irrégularités constatés dans diverses contrées, précisément dans le Congo profond. De la détention des dispositifs électroniques de vote à la corruption en passant par la violence perpétrée sur les agents électoraux ainsi que leur incarcération au mépris de la loi électorale, il va sans dire que les scrutins ne s'étaient pas déroulés dans le meilleur des mondes. Qu'à cela ne tienne. L'afflux des messages de félicitations à l'endroit du président réélu, Félix Tshisekedi, laissent supposer que le triomphe électoral de ce dernier est déjà acté à l'international. Conscient du faible impact que représente ces cas de fraude sur son élection, l'Union européenne (UE) est montée au créneau pour le féliciter, tout en appelant à « des enquêtes équitables et transparentes sur toutes les préoccupations exprimées en rapport avec les fraudes électorales et violences ».

Pour l'UE qui s'exprimait dans une récente correspondance, l'on doit impérativement répondre aux préoccupations soulevées par les missions d'observation électorales. D'où son appel à la Commission électorale nationale indépendante et aux instances judiciaires afin qu'elles fassent la lumière sur les nombreux cas d'irrégularités et incidents documentés, lesquels ont affecté l'ensemble du processus électoral. Ces structures sont donc exhortées « à poursuivre les prochaines étapes du processus électoral dans la plus grande transparence et dans le plein respect de la législation congolaise en vigueur ».

Enfin, l'UE s'est dite en mesure d'offrir des recommandations pratiques à travers sa mission d'experts électoraux, afin de contribuer à mettre en œuvre les réformes indispensables pour renforcer la confiance de toutes les parties prenantes dans les institutions et procédures électorales.

Alain Diasso

CRUE DU FLEUVE CONGO

Félix Tshisekedi exhorte à une prise en charge des sinistrés

Depuis quelques semaines déjà, la population riveraine de Kinshasa et d'ailleurs, à l'intérieur du pays, vit des moments de stress permanent à la suite de la crue du fleuve Congo observée ces temps-ci.

Le dernier phénomène naturel du genre en date remonte d'il y a plus de soixante ans, lorsque le fleuve avait atteint son niveau le plus élevé au-dessus du niveau de la mer. Si en 1961, le niveau était de 6,26 m, cette fois-ci, il est de 6,20, selon les analystes, entraînant de nombreuses pertes en vie humaine. La situation est alarmante un peu partout à travers le pays. Champs dévastés, routes coupées, maisons inondées, glissements de terrain, etc., le tableau est quasi apocalyptique.

Dans certaines provinces, l'on assiste déjà à des mouvements de la population en quête de lieux sûrs pour se mettre à l'abri du danger. Les provinces touchées sont également confrontées à des coupures de routes et à des maisons inondées. À Kinshasa, Tshopo, Mongala, Kongo central, Equateur, Mai-Ndombe, Sud et Nord Ubangi, Grand Kasai, Sud-Kivu, Lomami, Tshuapa et Kwilu, le bilan tant humain que matériel tiré de ces épisodes pluvieux est très lourd.



C'est non sans raison que le conseil des ministres du 12 janvier, présidé par le chef de l'État, Félix Tshisekedi, à la cité de l'Union africaine, s'est longuement appesanti sur cette question. Très préoccupé par ce sinistre, le président de la République a invité le gouvernement à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour garantir une prise en charge holistique de la population sinistrée et assurer en même temps une veille afin de prévenir la possible apparition des foyers épidémiques dans les zones touchées.

Rappelant l'effectivité de la dé-

crue du fleuve Congo qui a débuté depuis le 11 janvier, il a souligné la nécessité de rester vigilant face aux risques sanitaires dans les secteurs concernés. Le garant de la nation a insisté sur la nécessité d'un lotissement responsable et d'infrastructures résilientes au changement climatique pour minimiser les conséquences des inondations. Un projet de mise en place d'un plan national d'alerte des inondations a été approuvé dans le but de limiter les dégâts causés par le débordement des eaux du fleuve Congo.

A.D.

UNION DES MUSIENS CONGOLAIS

Le bureau exécutif national dévoile son budget 2024

En vue de son bon fonctionnement, le bureau exécutif national de l'Union des musiciens congolais (UMC) a adopté, le 12 janvier, à Brazzaville, au cours d'une réunion bilancielle de 2023, le budget de l'exercice 2024 qui s'élève à 55 325 000 FCFA.

L'UMC compte redoubler d'efforts cette année en vue d'améliorer les conditions des artistes musiciens. A cet effet, elle a défini quelques axes prioritaires autour desquels elle entend focaliser ses actions. Il s'agit, entre autres, de la lutte contre la piraterie qu'elle entend mener en synergie avec le Bureau congolais des droits d'auteur (BCDA); de l'implication dans l'organisation et la célébration de la 42e édition de la fête de la musique sur toute l'étendue du territoire national; de la vulgarisation de la carte professionnelle d'artiste et des attestations de reconnaissance des groupes musicaux.

Elle compte aussi mettre en place ses antennes dans tous les départements du Congo; contribuer à la formation et à l'éducation pour le développement technique artistique, technologique et éthique des musiciens congolais; organiser des ateliers de travail avec des organisations sœurs à l'international à l'instar de l'Union des musiciens du Congo de la République démocratique du



Les membres du bureau exécutif national de l'UMC en réunion bilancielle/Adiac

Congo; améliorer les droits payés aux artistes musiciens, ce qui passe par une meilleure gouvernance au sein du BCDA.

L'UMC défend pour la diffusion préférentielle à hauteur de 90% des œuvres musicales d'auteurs nationaux afin d'accroître leurs redevances de droits d'auteurs et lutter ainsi contre l'évasion des recettes en matière de ces droits.

Le bureau exécutif a également fait le bilan de 2023. Selon lui, des améliorations significatives des conditions

de travail et de vie des artistes musiciens ont été observées avec le paiement régulier des droits d'auteurs intervenu quatre fois, soit une fois tous les trois mois. Il y a eu une hausse sensible des sommes payées aux artistes musiciens membres du BCDA, au titre des droits d'auteurs, même si celles-ci demeurent en deçà du Smig. A noter également la promulgation par le gouvernement de la loi portant statut de l'artiste en République du Congo. L'UMC sollicite une

meilleure implication dans l'élaboration des politiques culturelles et des politiques d'emploi ainsi que des pistes de décision comme il est fait obligation aux Etats dans la reconnaissance de 1980 de l'Unesco.

Le président de l'UMC, Bonguili Magloire Godefroy, dit Pape God, a, par ailleurs, remercié au nom de l'organisation les deux chambres du Parlement, notamment le Sénat et l'Assemblée nationale, pour leur implication dans

l'adoption de la loi sur le statut de l'artiste. « Nous fondons des espoirs légitimes que les textes d'application y afférents soient pris dans les meilleurs délais afin de rendre effective la professionnalisation des métiers des arts. L'année 2023 a connu un regain d'activités qui a permis de donner plus de vitalité à notre secteur musical, tout ceci ayant été couronné par la relance de la 11e édition du Festival panafricain de musique, grâce au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso », a-t-il indiqué.

Bonguili Magloire Godefroy a adressé les remerciements de l'UMC au ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, pour tous les efforts qu'elle ne cesse de déployer en vue de l'amélioration des conditions de travail des artistes en général et des musiciens en particulier. Précision que l'UMC est une organisation non gouvernementale à caractère socioculturel.

Rosalie Tsiankolela Bindika



L'AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE



L'Agence d'Information d'Afrique Centrale (ADIAC)
et l'ensemble de ses équipes
vous souhaitent une bonne année 2024

Santé, prospérité, bonheur et paix



BONANA



84, boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

CAN 2024

Edo Kayembe blessé, Omenuke Mfulu rappelé

Le milieu défensif Omenuke Mfulu (29 ans) a été rappelé chez les Léopards de la République démocratique du Congo par le sélectionneur et manager Sébastien Desabre pour la phase finale de Coupe d'Afrique des nations (CAN) en Côte d'Ivoire.

Le club du joueur, Union Deportivo Las Palmas (Liga espagnole), l'a annoncé le 9 janvier dernier. « Notre joueur Omenuke Mfulu est convoqué par l'équipe nationale de la République démocratique du Congo pour jouer la Coupe d'Afrique », peut-on lire sur la page Facebook du club espagnol.

L'ancien joueur de Reims en France et passé par Elche en Espagne figurait déjà parmi les quarante-cinq joueurs présélectionnés par Sébastien Desabre. Et selon des sources, Omenuke Mfulu va prendre la place du milieu récupérateur Edo Kayembe de Watford, en D2 en Angleterre, victime d'une blessure pendant le stage à Abou Dhabi.

Logés dans le groupe F, les Léopards débiteront la compétition le 17 janvier à 21h, au stade Laurent-Pokou de la ville côtière de San Pedro, face aux Chipolopolos de la Zambie, avant d'affronter les Lions d'Atlas du Maroc, le 21 janvier, et terminer la phase des groupes le 25 janvier, à Korhogo, contre Taifa Stars de la Tanzanie.

Martin Enyimo



Le milieu défensif Omenuke Mfulu rappelé par Sébastien Desabre/DR

JEUX D'ÉCHECS

Le jeune Telo Nsana a remporté le tournoi Open de la Fécojec à Kinshasa

Telo Nsana chez les cadets (7-15 ans) et Gaspard Mashala chez les seniors (20-85 ans) ont remporté le tournoi Open de la Fédération congolaise du jeu d'échecs (Fécojec) 2023. Organisée du 29 au 30 décembre 2023 à Kinshasa, cette compétition a bénéficié de l'appui du club Ubuntu Chess de Henri Mova.

Dans la catégorie des cadets, Telo Nsana a régné en maître, raflant la palme d'or devant quatorze candidats. Ce jeune espoir âgé de 10 ans de l'école Académie des sciences et technologie (Ascitech) de Kinshasa a remporté ses six parties du tournoi. Il s'est classé premier, devançant Joël Nsambu et Krysty Nsana également d'Ascitech. Grâce au Club d'échecs de cette école, ces élèves ont l'occasion d'apprendre à jouer et à se perfectionner à ce jeu de stratégie. Les deux joueurs qui ont bouclé le top 5 de la compétition chez les cadets sont issus du Chess club Motel Fikin, notamment Vainqueur Winner et Germain Lofele.

« J'ai gagné. Je suis super content. Je pense continuer à m'entraîner et à jouer pour améliorer mon niveau », a confié le jeune vainqueur du tournoi. Signalons-le, Telo Nsana a fait partie des cinq jeunes ayant participé au championnat mondial d'échecs en Egypte, l'année dernière. Réagissant sur la participation des jeunes à l'Open, le président de la Fécojec, Michel Mpunga, a fondé son espoir en l'avenir du jeu d'échecs dans le pays. « Il y a de l'espoir. Nous avons découvert des cadets ayant un certain niveau et des jeunes per-



formants. Cela nous encourage à nous organiser davantage pour aller de l'avant », a-t-il dit.

Après six rounds disputés pendant les deux jours, à raison de trois par jour, Gaspard Mashala de Lubumbashi a obtenu le plus grand

nombre de points chez les seniors, se classant premier devant vingt-huit participants. Il a devancé Yves de Biloez de la même ville. Maïsha Nzau du club Élités de Matete, à Kinshasa, a pris la troisième place, devançant Jean-Claude Sungululu du Chess club de Lemba, à Kinshasa, qui est aussi trésorier de la Fécojec. Notons que Jean-Claude Sungululu a été le tout premier champion d'échecs de Kinshasa.

Godé Cissa du Chess club de Lemba a fini cinquième du tournoi.

« Mes impressions sont très bonnes. L'organisation de ce tournoi est une initiative de la Fédération qu'il faut encourager. J'apprécie aussi le fait qu'elle a associé les cadets. L'espoir renaît de voir un jour le jeu d'échecs en République démocratique du Congo prospérer et produire de grands maîtres internationaux », a confié le nouveau champion d'échecs. Gaspard Mashala joue aux échecs depuis 1989-1990. Aujourd'hui, il est un maître Fide (Fédération internationale des jeux d'échecs). La Fide, fait-on savoir, accorde plusieurs grades honorifiques traduisant le niveau de jeu des joueurs. Cela va du grand maître international, maître international, maître Fide puis candidat maître. Autre maître Fide, Willy Mimba a rehaussé de sa présence ce tournoi.

Notons que cette compétition a réuni des joueurs de Kinshasa, de Lubumbashi et du Kongo Central. Les gagnants ont reçu des prix de Dev Solaire, une entreprise spécialisée dans l'énergie solaire et sponsor de la Fécojec.

M.E.

IN MEMORIAM

13 janvier 2009 - 13 janvier 2024, cela fait 15 ans qu'il a plu à Dieu d'arracher à notre affection, notre père Doudou Servais Mouala.

En cette date commémorative, nous implorons la divine miséricorde pour que son âme repose en paix et qu'à jamais brille sur lui l'étoile d'une vie éternelle.

Il reste toujours présent dans nos cœurs.

À tous ceux qui l'ont connu, nous demandons d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.



14 janvier 2012 - 14 janvier 2024
12 ans du rappel à Dieu de Papa NTI

Calixte
Cher papa,

Le jour le plus triste de ma vie a été le moment où tu es décédé, un samedi 14 janvier 2012 à la lumière de 9 heures du matin.

Qui peut réellement avoir ta place ? Tu nous manques tellement.

Je crois que Dieu nous écoute et nous regarde.

En ce douzième anniversaire de ton décès, je te dédie ces intentions de prières pour commémorer avec l'ensemble de tes enfants, tes petits-enfants et ta tendre épouse, notre mère, l'action de grâce de ton rappel à Dieu. A cet effet, au nom de la famille NTI, Raymond NTI, Cécile, Nadège, Christ, Gesmin, Ulrich, Giscard, Gaël et Suzanna invitent tous ceux et toutes celles qui partagent le souvenir de leur très cher et regretté père, le nommé NTI Calixte, de se prêter aux instants de prières et d'action de grâces au Seigneur manifestés en sa mémoire à l'occasion des 12 ans de son rappel à Dieu, à travers des célébrations eucharistiques qui seront célé-



brées selon le programme ci-après :
Dimanche 14 janvier 2024
6 h 15 : Messe en l'Eglise Notre Dame des victoires (Sainte Marie de Ouenzé) et à Saint Augustin de la Tsiémé ;
9 h 00 : Messe en la paroisse Saint Dominique (Aumônerie universitaire de Brazzaville).
Dimanche 21 janvier 2024
6 h 15 : Messe en l'Eglise Notre Dame des victoires (Sainte Marie de Ouenzé) et à Saint Augustin de la Tsiémé
9 h 00 : Messe en la paroisse Sainte Dominique (Centre catholique universitaire de Brazzaville)
Dimanche 28 janvier à 9 h 00
6 h 15 : Messe en l'Eglise Notre Dame des victoires (Sainte Marie de Ouenzé) et à Saint Augustin de la Tsiémé
9 h 00 : Messe en la paroisse Sainte Dominique (Centre catholique universitaire de Brazzaville)
Tata, tu es et tu resteras à jamais vivant dans nos cœurs et nos souvenirs,
Da Calixte, nous apprenons à vivre sans te voir mais toujours avec toi.

CAN SENIORS HOMMES DE HANDBALL

Le Congo achève sa phase de préparation

La sélection nationale de handball seniors hommes du Congo a bouclé sa phase de préparation à Brazzaville et rejoint, le 15 janvier, l'Égypte pour quelques séances d'entraînement avant de débiter la compétition deux jours après face au Cameroun.

Au terme du stage local, l'équipe du Congo est attendue au Caire, en Egypte, pour peaufiner les dernières stratégies et procéder aux réglages. Selon quelques membres du staff technique, la délégation congolaise va arriver en Egypte ce 15 janvier et procédera aux séances d'entraînement.

Les Diables rouges n'ont pas pu effectuer, comme prévu, leur stage en Turquie. A cause des difficultés administratives, les Congolais étaient contraints de terminer leur préparation à Brazzaville. Ils ont promis de donner le meilleur d'eux afin de défendre dignement le Congo lors de cette 26e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui aura lieu du 17 au 29 janvier, en Egypte.

Logé dans le groupe dit de la mort, le Congo a toutes les chances de sortir la tête haute de la phase des poules, à condition que les moyens



L'équipe nationale du Congo/Adiac

d'accompagnement soient disponibles. Absente depuis près de quatre ans sur l'échiquier international, l'équipe nationale seniors hommes marque son retour. Tous les

joueurs retenus au niveau local et de la diaspora sont présents.

Le sélectionneur Younes Tatby a indiqué que l'équipe a travaillé avec les moyens

du bord puisque le stage de la Turquie a été annulé. Il s'est dit confiant et a estimé, par ailleurs, que les athlètes et les membres du staff technique se donnent à fond pen-

dant la préparation pour le bonheur du pays.

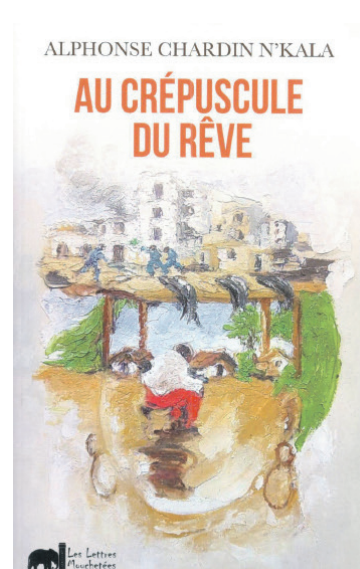
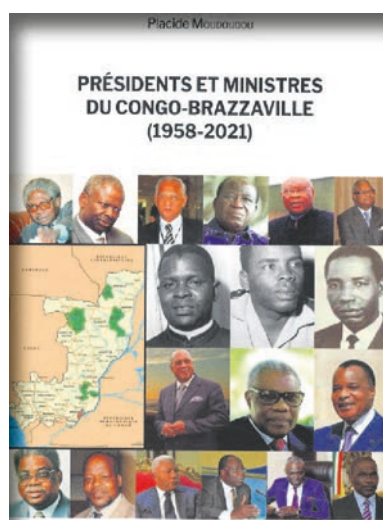
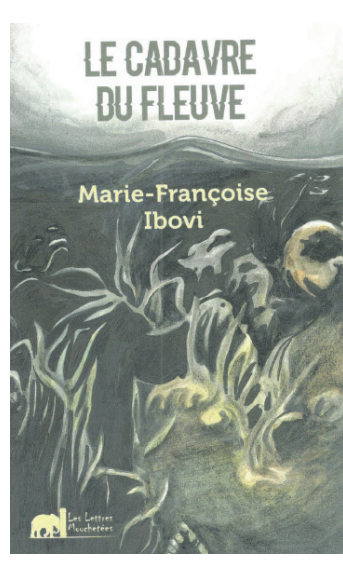
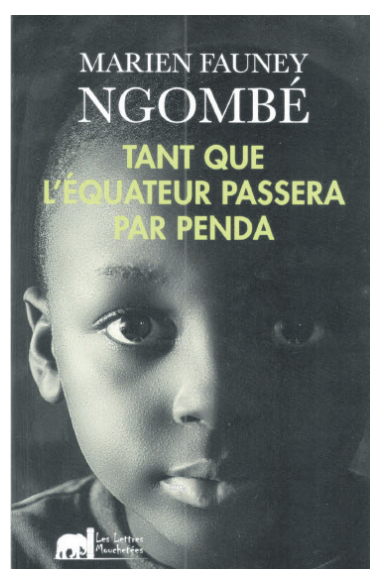
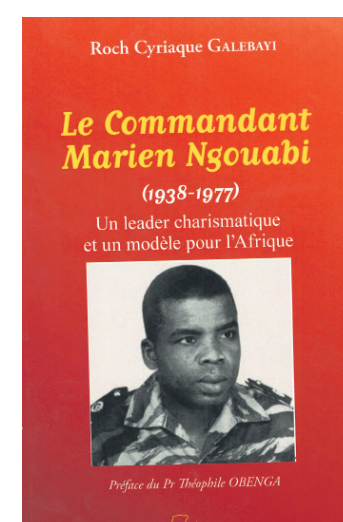
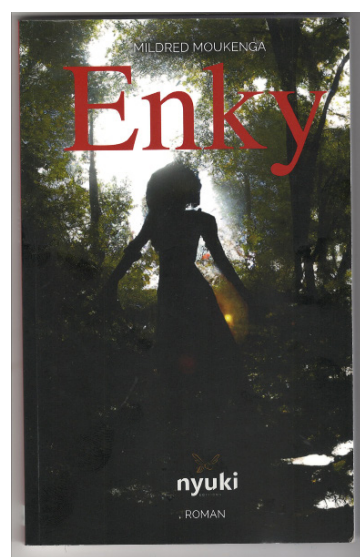
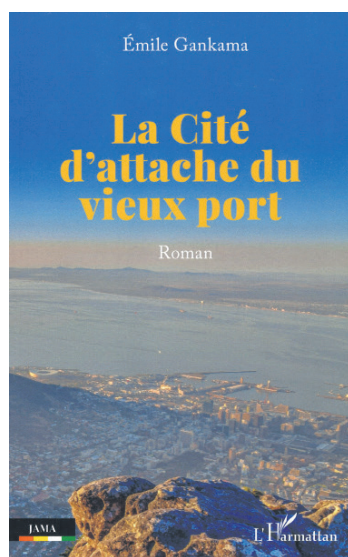
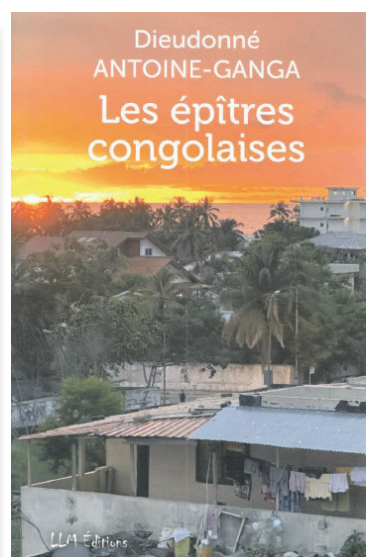
Placé dans le groupe B en compagnie de la Guinée, du Cameroun et du pays hôte, l'Égypte, le Congo connaît bien ses adversaires. Son premier match sera face au Cameroun, le 17 du mois en cours. Deux jours après, il sera face à la Guinée avant de terminer la phase de groupe en affrontant le pays hôte. Vainqueur de la Coupe du président lors de sa dernière participation, en 2020, face à la Guinée (25-23), le Congo est appelé à rééditer sa domination sur cette nation afin de confirmer sa suprématie. Quatrième meilleure nation d'Afrique au tableau d'honneur de la CAN avec une médaille d'argent et une autre en bronze, comme son adversaire le Cameroun, le Congo ne livrera que des derbies de haut niveau lors de la phase de poules.

Rude Ngoma

Vainqueur de la Coupe du président lors de sa dernière participation, en 2020, face à la Guinée (25-23), le Congo est appelé à rééditer sa domination sur cette nation afin de confirmer sa suprématie.



EN VENTE



HUMEUR

Et des sanitaires dans des écoles privées...

Quand une école privée reçoit un agrément des pouvoirs publics pour son ouverture, celle-ci devrait, d'une part, répondre aux exigences pédagogiques et, d'autre part, satisfaire aux conditions d'hygiène, à savoir des sanitaires et ce qui s'en suit. Mais nombreuses de ces écoles font fi des toilettes et de l'eau potable.

Sil'on prend au hasard vingt écoles privées dans n'importe quel arrondissement de Pointe-Noire et trente dans ceux de Brazzaville, le constat est très amer. L'agrément se fonde-t-il tout simplement sur l'aspect pédagogique sans tenir compte de l'aspect infrastructurel ? Ces écoles n'ont pas honte de porter le nom de « Complexe scolaire ou universitaire ». Qui dit complexe scolaire sous-entend l'existence de plusieurs cycles. On peut aller de la garderie jusqu'au lycée, en passant par la maternelle, le primaire et le collège. D'autres vont même jusqu'au cycle universitaire. Ce qui est triste, il faut voir comment les enfants du primaire et du collège s'arrangent à transformer certains coins desdits établissements en « dépotoirs sanitaires » où des excréments sont déposés pêle-mêle et des odeurs nauséabondes embaument l'établissement.

Pire, certaines écoles ont de toilettes de fortune faites de quelques tôles avec un haut ouvert. Ces toilettes ne sont jamais vidées et tout autour ce sont des excréments à ciel ouvert. La chose ne s'arrête pas là. Demandez à un responsable d'un de ces établissements scolaires que font des écoliers quand ils ont soif. Ils répondent sans hésitation qu'ils viennent avec de l'eau dans leurs gourdes et ceux du collège ou lycée se débrouillent de leur manière.

Il y a quelques jours, un élève du CM2 d'une école privée a été contraint de marcher sur des excréments pour aller se mettre à l'aise dans un coin transformé en dépotoir. L'enseignant n'a pas pu supporter l'odeur que les chaussures de l'enfant dégageaient et ce dernier a été chassé des cours. Pris de colère, le père de l'enfant est passé pour vociférer. Cette école, semble-t-il, a toujours brondi son agrément pour attirer les parents d'élèves, alors qu'elle ne réunit pas les conditions d'hygiènes.

De tels établissements scolaires ne devraient pas être agréés car ils ne remplissent pas les conditions hygiéniques. De même, pour des séances d'éducation physique, ils procèdent par des arrangements avec des écoles publiques pour occuper de façon intermittente leurs cours ou encore celles des inspections de l'enseignement, comme ce qui se passe à Loandjili, dans le quatrième arrondissement de Pointe-Noire.

Une école privée digne de ce nom est appelée à revoir permanemment la question des sanitaires et de l'eau potable. L'enfant va à l'école pour apprendre dans de bonnes conditions et non pour s'infecter par des microbes. Affaire à suivre !

Faustin Akono

NÉCROLOGIE

Les familles Nguampou et Ognan, informent les parents, amis et connaissances du décès de Robert Lafleur Ognan, ancien agent de la DEC général, suvenu le 9 janvier 2024 à l'hôpital Pierre Mobengo.

La veillée se tient sur la rue Bonga 144 croisement avenue Reine Ngalifouro, à côté de l'église Armée du Salut.

HYDROCARBURES

La réunion des prix fixés a pris fin dans la ville océane

Débutée le 10 janvier, la réunion des prix fixés des hydrocarbures produits au Congo, au titre du quatrième trimestre 2023, s'est achevée deux jours après sous les auspices de Macaire Batchi, directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures.



Les participants à la réunion Adiac

Les prix fixés et les différentiels des hydrocarbures produits en République du Congo, arrêtés au cours de la réunion des prix du quatrième trimestre 2023, en dollar par baril, se présentent ainsi qu'il suit :

-Djeno mélange. En octobre, le prix fixé est de 88,007 pour un différentiel de -0,096, tandis qu'en novembre, il est de 81,345, pour un différentiel de -0,496, et en décembre de 74,962, pour un différentiel de -1,978.

-Nkossa blend. Pour le mois d'octobre, le prix fixé est de 88,755, pour un différentiel de -0,373. Il est de 79,671 en novembre pour un différentiel de -0,400 et de 77,511 en décembre pour un différentiel de -0,400.

-Yombo. Le prix fixé est de 92,847 en octobre pour un différentiel de 1,800, de 84,978 en novembre pour un différentiel de 1,800, tandis qu'il est de 79,711 en décembre pour un différentiel de 1,800.

-Nkossa butane. Pour le mois d'octobre le prix fixé est de 54,710, pour un différentiel de 0,000; en novembre de 54,270 pour un différentiel de 0,000; et en décembre de 56,146 pour un différentiel de 0,00.

-Nkossa propane. Le prix fixé est de 28,346 en octobre pour un différentiel de 0,273; de 26,647 en novembre pour un différentiel de -0,273; et en décembre de 28,669

pour un différentiel de -0,273.

Les moyennes trimestrielles pondérées aux productions de ces différentes qualités en dollar par baril sont les suivantes :

Pour le Djeno mélange : 81,592 ; Pour le Nkossa blend : 82,180 ; Pour le Yombo : 85,538.

Les moyennes des différentiels des prix des bruts congolais, en dollar par baril, sont les suivantes :

Pour le Djeno mélange : -0,841 par rapport au Brent daté ; Pour le Nkossa Blend : -0,390 par rapport au Brent daté ; Pour le Yombo : 1,800 par rapport au Brent daté.

La moyenne trimestrielle des prix fixés des hydrocarbures lors de la réunion des prix du quatrième trimestre 2023 est de 83,104 dollars par baril, pour un différentiel trimestriel moyen de 0,190 dollar par baril.

Clôturant les travaux, le directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures a signifié que la réunion sur les prix demeure, comme toujours, un forum de discussions approfondies concernant les dynamiques des marchés pétroliers. L'objectif est de mieux comprendre l'environnement économique et politique dans lequel les ressources pétrolières congolaises évoluent, afin de définir des stratégies optimales pour la vente des produits pétroliers.

Cela se traduit par l'établissement de prix fixés qui renforceront la loi des finances, une étape cruciale pour la consolidation de l'économie dans laquelle les hydrocarbures représentent une part significative des revenus de l'Etat.

« De manière plus précise, l'évolution récente des prix du pétrole au cours du quatrième trimestre 2023 est marquée par une tendance générale à la baisse des cours de brut, en raison de divers facteurs multifactoriels, tels que les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et en Europe de l'Est, ainsi que des éléments économiques tels que la reprise économique modeste en Chine et les taux d'intérêt élevés dans certaines économies », a-t-il déclaré.

Notons que conformément à la réglementation en vigueur et en application des contrats de partage de production, le Congo et le contracteur se rencontrent dans le mois suivant la fin du trimestre afin de déterminer d'un commun accord, pour chaque qualité d'hydrocarbures liquides produite, le prix fixé pour chaque mois du trimestre écoulé. Ce comité des prix a été organisé par la société Lukoil Upstream Congo. La prochaine réunion est prévue du 10 au 12 avril et sera organisée par la société Perenco.

Séverin Ibara

ARTS PLASTIQUES

Les peintres congolais Roger Ikouba et Shaggy Luamba exposent en France

Initiée par l'Espace culturel Kintuari, l'exposition « Les peintures congolaises » réunit les peintres Roger Ikouba et Shaggy Luamba à la Fabrique des Colibris Mauvezin, en France. Le vernissage, l'exposition d'objets d'arts et de tissus a eu lieu le 13 janvier.

L'exposition met en lumière le travail onirique et coloré des peintres Roger Ikouba et Shaggy Luamba. Elle a été rendue possible grâce à l'engagement de Brigitte Lavaleur, représentante en France de l'Espace culturel Kintuari que dirige Jagger Kimpouni.

« Les peintures congolaises » sont une occasion de créer un moment convivial autour de la culture avec une visite de l'exposition, la découverte d'une exposi-

tion éphémère de tissus et objets congolais agrémentée par une collation aux saveurs congolaises.

Outre l'exposition, le public va aussi assister à la lecture des poèmes écrits par Brigitte Lavaleur sur sa vie au Congo, suivie de la lecture de contes et histoires du Congo pour les enfants.

A travers cette exposition, l'Espace culturel Kintuari poursuit son projet de délocalisation de ses activités cultu-

relles dans plusieurs lieux et endroits du monde, hormis Pointe-Noire où se situe son siège social. C'est dans cette optique qu'il a organisé, en septembre dernier, à Gimont, dans le Gers en France, une exposition de peinture, de sculpture et de mobilier aux couleurs congolaises. L'un des peintres, Roger Ikouba, est né dans une famille d'artistes. Avec son pinceau et les autres outils de travail, il continue à perpétuer cette tradition familiale dans les toiles qu'il conçoit. Des œuvres qui s'inspirent du vécu traditionnel, moderne sans oublier les autres mélanges de styles qui font sa singularité.

Quant à Shaggy Luamba, il est diplômé de l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa, en République démocratique du Cpngp. Il est en perpétuelle recherche de nouveaux styles et de nouvelles couleurs. Il peint sur toile des scènes de la vie de tous les jours ou des représentations oniriques. Les couleurs qu'il utilise sont faites des pigments naturels qu'il va chercher en forêt mais aussi dans les plantes, les pierres, le sable... Peintre innovant et créatif, il tient son inspiration à travers les paysages, les villages et leurs habitants...

Hervé Brice Mampouya

EXPOSITIONS
en partenariat avec l'Espace culturel Kintuari de la Corniche de Foucks (Pointe noire)

Janvier - Février 2024

Entrée libre

Roger Ikouba

Shaggy Luamba

Vernissage, exposition éphémère d'objets et tissus et collation aux saveurs congolaises le 13 janvier dès 15h à la Fabrique

lecomptoirdescolibris.fr 05 62 58 94 54

LIVRE

Présentation-dédicace des nouveaux ouvrages d'Emile Gankama

L'écrivain congolais Emile Gankama a eu le réel plaisir de réunir, le 12 janvier, à la librairie Les manguiers, amoureux et amateurs des belles lettres autour de ses derniers ouvrages, notamment une autobiographie « A la vie bel hommage » et un roman « La cité d'attache du vieux port » parus en septembre dernier.

Dans « A la vie bel hommage », publié aux éditions Les Lettres Mouchetées, l'auteur fait la genèse de son parcours, depuis le berceau de son enfance avec sa famille et sa communauté dans le petit village d'Inta, dans le département des Plateaux, jusqu'à aujourd'hui. En 207 pages, Emile Gankama, directeur des Rédactions aux Dépêches de Brazzaville et docteur en Sociologie, remonte le temps et invite le lecteur à mieux le connaître.

« A la vie bel hommage » est certes une autobiographie, mais pas rigoureuse et uniquement centrée sur l'auteur comme l'a pu le reconnaître le Pr André-Patient Bokiba dans son intervention durant la cérémonie littéraire. A en croire ses propos, « le personnage central c'est bien sûr Emile Gankama. Mais quand vous lisez ce récit, vous verrez que dans une sorte de générosité et de pudeur, il ne parle pas que de lui. Il parle aussi d'autres personnages, au point où la première séquence de ces vingt-cinq titres s'intitule La joie de Marie et Julienne ».

En effet, dans cet ouvrage, Emile Gankama brosse des portraits touchants, ausculte la valeur des personnes rencontrées sur son chemin et leur apport pour ce qu'il est devenu aujourd'hui. Figurant parmi les personnages honorés dans cet ouvrage, l'écrivain Valentin Oko, directeur de la Presse présidentielle et ami de longue date de l'auteur, a fait un témoignage sur la naissance de ce livre ainsi que ses différentes aventures d'enfance désormais immortalisées et léguées à la postérité. Pour le Pr André-Patient Bokiba, cet ouvrage est une véritable école de la vie. En mettant en avant son parcours du village à la ville, l'auteur rend hommage à la construction de l'existence. « Ce livre est exemplaire parce qu'il raconte notre parcours à nous tous. Progresser étape par étape, avancer, reculer, échouer, reprendre, etc. », a-t-il



L'auteur dédicant un échantillon de ses ouvrages Adiac

souligné.

Un fait marque en parcourant cette autobiographie. Tout en touchant du doigt différentes problématiques de notre temps, l'auteur use de beaucoup d'humour pour décrire les faits. « Moi, j'ai beaucoup rigolé. Je ne m'attendais pas à ça parce que les articles que vous écrivez dans les Dépêches, c'est plutôt sérieux. Mais là vous nous avez

fait voyager de la ville au village, du village à la ville avec beaucoup d'humour », a noté l'écrivain congolais Obambé Gakosso.

Au-delà de cette finesse à peindre la réalité, quelquefois avec humour, Emile Gankama est avant tout un fin observateur. Un trait de caractère qui a nourri la trame de son dernier roman « La cité d'attache du vieux port » paru aux éditions LHarmat-

tan. L'intrigue de 124 pages expose une déroutante histoire d'amour dans la cité d'Essana, liant l'étudiant Rody, la lycéenne Dalia et Filos, le haut fonctionnaire affable. L'idylle entre les trois protagonistes se termine par la naissance d'Adèle. Témoignage irrévocable de ces rendez-vous manqués que la vie réserve aux humains au détour de leurs parcours, Adèle est à la recherche de son

vrai père car, dans ce mélodrame, la question de sa filiation reste posée... « En lisant ce roman, on peut se dire pourquoi on n'améliore pas ceci. Et qu'est-ce qui nous gêne pour aller de ce côté-là ? Parce que justement, dans la description, ce ne sont que des choses vécues, que ce soit ici sur place au Congo, que ce soit dans mes rencontres ailleurs. J'essaie d'alerter un peu sur les dysfonctionnements, sur le fait qu'il y a plein de choses qui pourraient évoluer autrement, mais pas avec l'apport d'une seule personne, mais peut-être celui de nous tous dans une certaine mesure. La cité d'attache du vieux port n'est pas très loin de mon autre roman La ville aux âmes ivres. Les deux retracent un peu le vécu de tous les jours pour conscientiser », a déclaré Emile Gankama lors de l'échange avec le public.

« Je félicite l'auteur pour toutes ces publications qui sont une véritable source d'inspiration », a salué l'un des participants. A ces mots touchants, l'auteur a indiqué : « On publie pour partager car on a une certaine sensibilité et on veut que les autres qui sont tout à côté essayent de savoir ce qu'il en est. Ce n'est pas pour chercher des prix. S'il y en a, c'est tant mieux ». S'agissant des remarques, l'auteur a été d'une écoute attentive et promet d'en tenir compte à l'avenir.

Au terme de la présentation et des discussions autour des deux ouvrages, Emile Gankama s'est soumis au rituel de la dédicace de quelques échantillons de son autobiographie et de son roman. En parallèle, l'invite a été faite aux passionnés de la lecture de se procurer ces livres pour mieux en apprécier le contenu et ainsi soutenir la productivité littéraire locale.

Merveille Jessica Atipo

RÉFLEXION

Lettre ouverte à ...

Monsieur le président Emmanuel Macron,

Vous venez de franchir une nouvelle étape dans la conduite des affaires publiques de la France en confiant la direction de votre gouvernement à un homme jeune et très déterminé, Gabriel Attal, qui est lui-même entouré par une équipe resserrée de ministres à la fois compétents et très déterminés. Qu'il nous soit permis, à nous qui sommes de simples observateurs de la scène mondiale mais qui exerçons ce métier depuis plus de soixante ans, de vous dire, ou plutôt de vous rappeler, que les mois à venir marqueront d'un sceau indélébile l'histoire, la grande Histoire de la France.

Confrontée comme toutes les nations de la planète aux problèmes d'une extrême complexité générés par les tensions économiques mondiales, par l'affrontement plus ou moins larvé des Grands de ce temps, par la guerre qui oppose en Europe de l'Est l'Ukraine et la Rus-

sie, par le conflit millénaire qui dresse les uns contre les autres les Juifs et les Palestiniens au Proche et au Moyen-Orient, par la dégradation accélérée de l'environnement qui résulte de la suractivité industrielle sur toute l'étendue de l'hémisphère Nord, par la guerre souterraine que se livrent les grandes religions au sein du monde émergent, par les conflits d'un nouveau style qui se dessinent dans le proche espace de la Terre et par le développement anarchique de l'intelligence dite « artificielle », la France va devoir s'organiser pour mieux faire entendre sa voix sur la scène internationale.

Mais cela ne pourra se faire que si elle s'engage au côté des nations émergentes de l'hémisphère Sud plus et mieux qu'elle ne l'a fait depuis le début du troisième millénaire dont nous allons tous vivre la vingt-quatrième année. Et si, par conséquent, elle place au cœur de sa stratégie multiforme l'Afrique en général, l'Afrique centrale en particulier dont les ressources naturelles attisent les convoitises des

Grands de ce temps et qui occupe une place unique dans la préservation de la nature. Un engagement que les gouvernements successifs de vos deux mandats n'ont pas su traduire de façon claire et concrète mais que ce nouveau gouvernement va devoir concrétiser rapidement si vous voulez projeter dans le proche et lointain avenir une image positive de votre présidence.

Tout bien considéré, vous avez entre vos mains tous les moyens nécessaires pour tirer aujourd'hui le meilleur parti des actifs de la France hérités des siècles antérieurs. Mais ce ne sera possible que si vous placez l'Afrique au cœur de votre diplomatie et si, par conséquent, vous donnez aux membres de ce nouveau gouvernement des ordres précis dans les domaines de la culture, de l'art, de la diplomatie, de la défense, des finances et de l'économie.

Parole d'observateur !

Jean-Paul Pigasse